



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'OUTRE MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

**OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
NIMES UZES
4^{ème} classe**

à

**Maître BOISSIERE Alexandre
22 Rue Durand
34000 MONTPELLIER**

**BP 29062
30972 NIMES CEDEX 9**

Nîmes, le 25 Avril 2012

Dossier N°11-586 /CG

. : courrier en date du 19/10/2011

**Dossier numéro 12/ G Y
V/REF:11AB**

Maître,

Vous avez appelé mon attention sur un procès-verbal relevé à l'encontre de votre client Monsieur G Y concernant le procès-verbal numéro 257 du 15/09/2011.

J'ai le plaisir de vous informer que je renonce aux poursuites engagées contre lui.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

